

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 5 OCTOBRE 2023**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 12 octobre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : M. Albert YOGO

**Membres présents** : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 8

Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE  
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Marion CARRIER  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

**Délibération n°20231005DEL21**

**PERSONNEL**

**Recensement de la population**

**RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF**

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année et conformément aux textes régissant le recensement de la population, il convient de procéder à l'enquête de recensement de la population. Celle-ci s'effectue sur des adresses sélectionnées par l'INSEE.

Cette mission nécessite la désignation d'un coordonnateur d'enquête (interlocuteur de l'INSEE, chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement) et la création d'emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement. Le coordonnateur et le coordonnateur adjoint sont désignés parmi le personnel municipal.

La composition de l'échantillon d'adresses tirées au sort, pour la période de mi-janvier à fin février 2024, nécessite la création de 8 postes.

Les agents recenseurs seront rétribués à raison de :

- 1,13 € par feuille de logement remplie,
- 1,72 € par bulletin individuel rempli,
- 1,50 € par logement recensé.

Un arrêté du 16 février 2004 fixe l'assiette des cotisations et contributions sociales. Les cotisations peuvent être calculées :

- soit sur la base d'une assiette forfaitaire égale à 15 % du plafond mensuel de la sécurité sociale par période d'activité,
- soit en appliquant les règles de droit commun applicables aux agents non titulaires des collectivités.

Les agents recenseurs ont l'obligation de suivre deux demi-journées de formation, avant d'effectuer leurs enquêtes, ils percevront une indemnité de 30 € par séance suivie.

Par ailleurs, afin d'encourager le retour régulier des documents d'enquête et d'atteindre les objectifs fixés à chacun, je vous propose le versement d'une prime de 150 € en cas de retour d'au moins 95 % de ces documents trois jours avant la fin de la mission.

En cas de défaillance d'un agent recenseur, la prime devant lui être attribuée pourra être reversée aux agents recenseurs qui prendront en charge son secteur.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder aux enquêtes de recensement, à signer les documents et à poursuivre toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

- **APPROUVER** la création de 8 postes d'agents recenseurs.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20231005-20231005DEL21-DE



**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**